

Québec, le 31 mai 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 27 avril 2017, le député de Saint-Jean déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant de « rétablir les services de la famille Cadieux à 150 jours de répit spécialisés par année et le remboursement de leur essence, afin qu'ils puissent continuer de garder Jonathan dans leur maison. »

Depuis le 26 novembre 2016, le fils de la famille Cadieux est hébergé dans une résidence d'assistance continue, à la suite d'une décision prise en ce sens. Il s'agit d'une ressource spécialisée pour les personnes ayant une déficience et un trouble grave de comportement. Les parents ont participé activement au processus menant à l'hébergement, et ils ont donné leur consentement aux stratégies pour faciliter la transition au plan d'intervention de leur fils.

Il est important de souligner que l'hébergement de l'utilisateur en résidence spécialisée était basé sur l'évaluation clinique de ses besoins afin d'assurer sa sécurité. Aussi, les parents sont tenus au courant de l'évolution de la condition de leur fils sur une base régulière.

... 2

Par ailleurs, la décision de mettre fin à l'hébergement de son fils et de le garder à domicile revient à la famille. Le Centre intégré de santé et des services sociaux de la Montérégie-Ouest continuera de soutenir et d'accompagner la famille, en toute équité face aux autres familles du territoire, en assurant le meilleur intérêt de l'utilisateur.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,



Lucie Charlebois

N/Réf. : 17-MS-02725